

Forum National D&A

Groupe de travail Sortie de marchandises

6 février 2019



WERKGROEP UITGAAN

ORDRE DU JOUR :

- Preuves alternatives pour l'apurement du transit
- Notification simplifiée de réexportation
- Nouvelle définition d'exportateur
- État de la situation CODECO IN - poursuite du déploiement du processus exit
- Transbordements irréguliers
- Suivi de la nouvelle méthode de travail ECS par l'ESD
- Procédure d'urgence ECS
- Consolidation

Preuve alternative de transit

Art. 312 AE, alinéa 1^{er}

- La note de travail PM 2018.000.018 a été adaptée le 17/01/2019 sur la base de PM 2019.000.253
- Lancer une plateforme de concertation Finances périodique afin de synchroniser les méthodes de travail

Notification de réexportation

- Point d'action pour l'AGD&A pour cette année d'activité
- Nouvelle notification au lieu du mini-CUSCAR
- Doit être étendu au fret en vrac, aux marchandises diverses et au transport par roulage

Nouvelle définition d'exportateur

- a) un particulier
 - ✓ transportant des marchandises qui quitteront le territoire douanier de l'Union,
 - ✓ lorsque ces marchandises font partie de ses bagages personnels

Nouvelle définition d'exportateur

- b) dans d'autres cas, si a) n'est pas applicable :
 - i. une personne établie sur le territoire douanier de l'Union qui a le pouvoir de décider et a décidé que les marchandises quitteront ce territoire douanier ;

Nouvelle définition d'exportateur

ii) si i) n'est pas applicable,

- ✓ toute personne établie sur le territoire douanier de l'Union qui est partie à l'accord
- ✓ sur la base duquel les marchandises quitteront le territoire

Nouvelle définition d'exportateur

Seule une personne établie dans l'Union peut être exportateur ;

Document de guidance = modifié depuis le 30 juillet 2018

La Commission n'apporte pas de réponses claires aux questions de l'AGD&A à cet égard

Plus d'infos sur [le site de l'AGD&A](#) :

- les notes explicatives belges relatives à la définition modifiée de l'exportateur (DOCX, 56.09 KB) et la version révisée de l'annexe A (PDF, 155.21 KB) du "Guide sur l'exportation et la sortie de l'Union européenne" de la Commission européenne du 30 juillet 2018.

ÉTAT DE LA SITUATION CODECO IN

- À Anvers, depuis début octobre, seuls les messages d'arrivée de conteneurs sont envoyés via CODECO
- A l'exception d'un seul opérateur, le processus se déroule correctement

ÉTAT DE LA SITUATION CODECO IN

- À partir du lundi 07/01/2019 : envoi obligatoire de la notification d'arrivée électronique
- (1) Pour le transport de conteneurs dans le port de Zeebruges

ÉTAT DE LA SITUATION CODECO IN

- À partir du lundi 07/01/2019 : envoi obligatoire de la notification d'arrivée électronique
- (2) Pour le transport par roulage dans les ports d'Anvers et de Zeebruges

ÉTAT DE LA SITUATION CODECO IN

- À partir du lundi 04/03/19 : envoi obligatoire du manifeste d'exportation électronique pour le transport de conteneurs et le transport par roulage dans les ports d'Anvers et de Zeebruges.
- Réunion de travail du 4/2/2019 à Anvers (rapport)

Transbordements irréguliers

- Première réunion de travail avec les agents maritimes, les terminaux et les douanes le 15 février 2018

Suivi du processus de sortie par l'ESD

- Nouvelle méthode de travail à partir du (date encore à déterminer)
 - L'ESD ne fait plus de mailing pour demander des preuves d'exportation
 - À partir d'un mois après la mainlevée pour l'exportation, les déclarants peuvent fournir des preuves alternatives et émettre eux-mêmes des demandes de confirmation.
 - Les demandes et les preuves sont traitées conformément à la note de service (à compléter)
 - Après 150 jours, les déclarations sont annulées si l'ESD n'a pas reçu de demande accompagnée de preuves.

Procédure d'urgence ECS

- À Anvers : reprise de la méthode de travail avec des « listes horaires » et des « listes journalières »
- A Zaventem : proposition pour les utilisateurs de BruCloud, voir [rapport de concertation régionale Louvain du 25 mai 2018](#) pour une présentation schématique

Consolidation

- Prochaine réunion après le 29/03/19



WERKGROEP UITGAAN

©Dorothy Cardoen & Jan Robbroeckx – FN Groupe de travail
Sortie de marchandises